



NEWSLETTER

NEWSLETTER

Communication

Pour améliorer la communication auprès des habitants, la commune crée une lettre d'information communale dite Newsletter.

Celle-ci vous informera sur les travaux en cours, les actualités communales plus générales... Elle comportera également des articles inhérents à chaque commission.

URBANISME

Modification simplifiée n°1 du PLUi de Questembert Communauté

Une consultation publique relative à cette modification se déroulera du 14 mai au 14 juin 2021.

Le dossier sera consultable pendant cette période en mairie aux horaires habituels d'ouverture au public et sur le site internet de Questembert Communauté (www.questembert-communaute.fr).

Vous pourrez consigner vos observations sur le registre mis à disposition en mairie, par courrier au siège de Questembert Communauté au 8 Avenue de la Gare – 56230 Questembert ou par voie électronique (enquete-publique-1@qc.bzh).



VIVRE ENSEMBLE

Règlementation chien errant **RAPPEL**

Trois incidents ont été récemment rapportés à la mairie au sujet de chiens agressifs qui ont attaqué et mordu une personne et deux chiens promenés par leur maître.



Il est rappelé qu'il est de la responsabilité des propriétaires de tout faire pour que de tels événements ne se produisent pas, en attachant si besoin à leur domicile leur chien de manière réglementaire par une chaîne lorsque le terrain n'est pas clos, ou en le tenant en laisse lors de la promenade.

En cas d'accident, des poursuites pénales pourraient être engagées et il est préférable, pour tout le monde, de les éviter.

Par ailleurs, les aboiements parfois continus de certains chiens créent une véritable gêne pour les voisins. Les animaux peuvent être munis d'un appareil non blessant visant à les faire taire. Sinon, ils peuvent être laissés à l'intérieur des habitations.

Dans les deux cas, merci de prendre les mesures nécessaires dans le souci du bien-être de tous.

SPORTS

Entretien des terrains de foot

Une analyse des sols a été effectuée. Elle va permettre de mieux gérer l'entretien des terrains de football en utilisant en particulier moins de sable.

Un apport en produits biofertilisants va être effectué par pulvérisation. (Pas d'inquiétude car pas d'utilisation de produits chimiques).



Pour recevoir la newsletter, inscrivez-vous sur berric.fr
Rejoignez-nous sur la page Facebook « Mairie de Berric »
En vertu de l'article L.541-10-1 du Code de l'environnement,
ne pas jeter sur la voie publique



Sécurisation de passage piétons

Sécurisation du passage piétons sur RD7 aux abords du cabinet médical. Éclairage par spots Leds de couleur, orienté vers le passage piétons, matin et soir (uniquement de nuit) aux heures du passage des cars et par bouton poussoir. Éclairage par Spots Leds de couleur, nouvelle génération, matériel entièrement fabriqué et assemblé en France (y compris les panneaux photovoltaïques).

Vestiaires

Les travaux de construction des nouveaux vestiaires Route de Lauzach sont en cours. Actuellement, malgré les difficultés d'approvisionnement en matériaux, les délais sont respectés.

Zone du Flachec : Extension du réseau d'eaux usées

Pose d'une canalisation en gré de la fin de l'extension de la zone du Flachec 2 sur voie communale, au sud de l'usine Diana, pour rejoindre la station et raccordement. Programmation des travaux jusqu'à S19 (16 mai). Spécificité de ces travaux, tranchées avec une profondeur variant de 2.00ml à 2.50ml et traversée de la route départementale.

Candélabres solaires

La densification du réseau d'éclairage public est en cours ; les quatre premiers candélabres solaires ont été installés Allée des Châtaigniers. Éclairage par Leds nouvelle génération, matériel entièrement fabriqué et assemblé en France (y compris les panneaux photovoltaïques).



Masques usagés

La mairie et les deux écoles récupèrent et collectent les masques à usage unique. Des containers sont prévus à cet effet. Une fois remplis, ces containers sont récupérés en vue de trier, recycler et valoriser les masques usagés. N'hésitez pas à déposer vos masques à la mairie.

Frelons asiatiques



Frelon asiatique

C'est le moment de piéger ! La campagne de piégeage s'étend du mois de mars à la fin du mois de mai. L'objectif est de capturer le plus grand nombre de femelles capables de construire et de développer un nouveau nid.



Les masques jetables ne vont pas au tri

Ces produits à usage unique que nous utilisons pour nous protéger du virus sont appelés masques "en papier" afin de les différencier des masques en tissus, mais ils ne sont pas en cellulose, ils sont en polypropylène.

Les masques jetés dans les bacs ou sacs jaunes arrivent donc au centre de tri de déchets recyclables VENESYS à Vannes, parmi les papiers, cartonnets, bouteilles et flacons plastiques...

Ces dernières semaines le constat est alarmant. L'exploitant du centre de tri dénombre plus de 1000 masques par jour sur les tapis de tri.

Sur 1 an, cela représente plus de 315 000 masques.

Les masques jetables doivent être déposés dans les sacs d'ordures ménagères

